BP Boucher

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

BP Boucher

E4 - Gestion comptabilité et techniques commerciales (U41)

Session 2002 • Code sujet : **22106** • Durée : **3 h 00** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Balance, compte de résultat et bilan** (3 questions) — **Page 3**
2. **Calcul et déclaration de la TVA** (2 questions) — **Page 8**
3. **Budget prévisionnel de trésorerie du premier semestre 2003** (1 question) — **Page 10**
4. **Communication commerciale et image de marque d'un magasin** (4 questions) — **Page 12**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 14**

Sujet officiel (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U41 - Gestion-comptabilité et techniques commerciales/2002/BP Boucher - U41 - Gestion-comptabilité et techniques commerciales - Session 2002 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Balance, compte de résultat et bilan

La balance des comptes au 31 décembre 2002 est incomplète, certains soldes ne sont pas calculés et les comptes ne sont pas classés. Il faut la compléter puis l'utiliser pour établir le compte de résultat et le bilan à cette date.

Question 1. Complétez la balance des comptes au 31 décembre 2002 de l'annexe 1.

Le solde débiteur est la différence entre les mouvements débiteurs et créditeurs ; le solde créditeur se calcule dans l’autre sens. Les comptes sont classés par numéro ci-dessous.

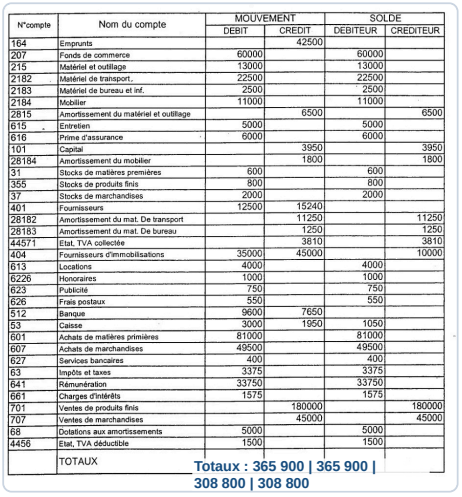
FormaV - document d'entraînement non officiel

Compte	Intitulé	Mouvement débit	Mouvement crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
101	Capital	0	3 950	0	3 950
164	Emprunts	0	42 500	0	42 500
207	Fonds de commerce	60 000	0	60 000	0
215	Matériel et outillage	13 000	0	13 000	0
2182	Matériel de transport	22 500	0	22 500	0
2183	Matériel de bureau et informatique	2 500	0	2 500	0
2184	Mobilier	11 000	0	11 000	0
2815	Amortissement du matériel et outillage	0	6 500	0	6 500
28182	Amortissement du matériel de transport	0	11 250	0	11 250
28183	Amortissement du matériel de bureau	0	1 250	0	1 250
28184	Amortissement du mobilier	0	1 800	0	1 800
31	Stocks de matières premières	600	0	600	0
355	Stocks de produits finis	800	0	800	0
37	Stocks de marchandises	2 000	0	2 000	0
401	Fournisseurs	12 500	15 240	0	2 740
404	Fournisseurs d’immobilisations	35 000	45 000	0	10 000
4456	État, TVA déductible	1 500	0	1 500	0
44571	État, TVA collectée	0	3 810	0	3 810
512	Banque	9 600	7 650	1 950	0
53	Caisse	3 000	1 950	1 050	0
601	Achats de matières premières	81 000	0	81 000	0
607	Achats de marchandises	49 500	0	49 500	0
613	Locations	4 000	0	4 000	0
615	Entretien	5 000	0	5 000	0
616	Prime d’assurance	6 000	0	6 000	0

FormaV - document d'entraînement non officiel

Compte	Intitulé	Mouvement débit	Mouvement crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
6226	Honoraires	1 000	0	1 000	0
623	Publicité	750	0	750	0
626	Frais postaux	550	0	550	0
627	Services bancaires	400	0	400	0
63	Impôts et taxes	3 375	0	3 375	0
641	Rémunération	33 750	0	33 750	0
661	Charges d'intérêts	1 575	0	1 575	0
68	Dotations aux amortissements	5 000	0	5 000	0
701	Ventes de produits finis	0	180 000	0	180 000
707	Ventes de marchandises	0	45 000	0	45 000
Totaux		**365 900**	**365 900**	**308 800**	**308 800**

Totaux de la balance complétés



N°compte	Nom du compte	MOUVEMENT		SOLDE	
		DEBIT	CREDIT	DEBITEUR	CREDITEUR
164	Emprunts		42500		
207	Fonds de commerce	60000		60000	
215	Matériel et outillage	13000		13000	
2182	Matériel de transport.	22500		22500	
2183	Matériel de bureau et inf.	2500		2500	
2184	Mobilier	11000		11000	
2815	Amortissement du matériel et outillage		6500		6500
615	Entretien	5000		5000	
616	Prime d'assurance	6000		6000	
101	Capital		3950		3950
28184	Amortissement du mobilier		1800		1800
31	Stocks de matières premières	600		600	
355	Stocks de produits finis	800		800	
37	Stocks de marchandises	2000		2000	
401	Fournisseurs	12500	15240		2740
28182	Amortissement du mat. De transport		11250		11250
28183	Amortissement du mat. De bureau		1250		1250
44571	Etat, TVA collectée		3810		3810
404	Fournisseurs d'immobilisations	35000	45000		10000
613	Locations	4000		4000	
6226	Honoraires	1000		1000	
623	Publicité	750		750	
626	Frais postaux	550		550	
512	Banque	9600	7650	1950	
53	Caisse	3000	1950	1050	
601	Achats de matières primières	81000		81000	
607	Achats de marchandises	49500		49500	
627	Services bancaires	400		400	
63	Impôts et taxes	3375		3375	
641	Rémunération	33750		33750	
661	Charges d'intérêts	1575		1575	
701	Ventes de produits finis		180000		180000
707	Ventes de marchandises		45000		45000
68	Dotations aux amortissements	5000		5000	
4456	Etat, TVA déductible	1500		1500	
	TOTAUX	**Totaux : 365 900 | 365 900 | 308 800 | 308 800**			

✓ RÉPONSE À RETENIR

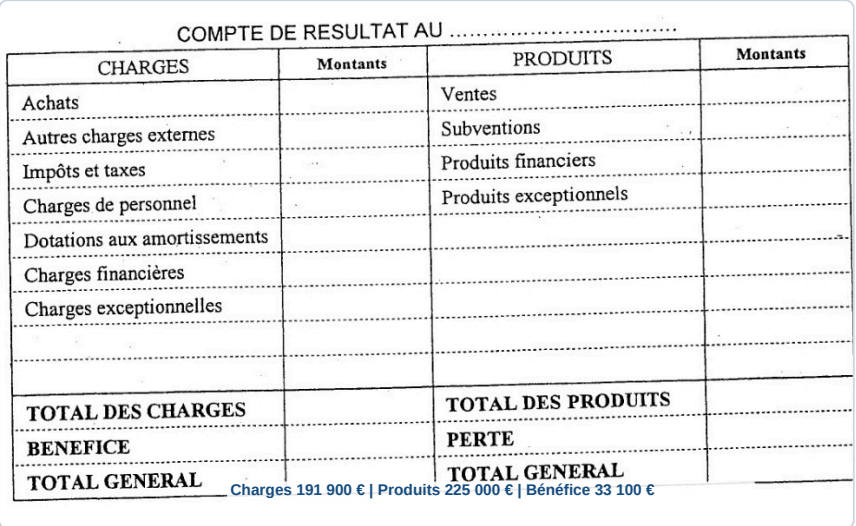
Mouvements : 365 900 € au débit et au crédit. Soldes : 308 800 € débiteurs et créditeurs ; la balance est équilibrée.

Question 2. À l'aide de la balance complétée, présentez le compte de résultat au 31 décembre 2002 dans l'annexe 2.

Les charges et les produits repris sont ceux des comptes de la balance. Les charges externes regroupent entretien, assurance, locations, honoraires, publicité, frais postaux et services bancaires. Le bénéfice correspond à la différence entre les produits et les charges.

Charges	Calcul	Montant (€)	Produits	Montant (€)
Achats	81 000 + 49 500	130 500	Ventes	225 000
Autres charges externes	5 000 + 6 000 + 4 000 + 1 000 + 750 + 550 + 400	17 700	Subventions	0
Impôts et taxes		3 375	Produits financiers	0
Charges de personnel		33 750	Produits exceptionnels	0
Dotations aux amortissements		5 000		
Charges financières		1 575		
Charges exceptionnelles		0		
Total des charges		**191 900**	**Total des produits**	**225 000**
Bénéfice		**33 100**	**Perte**	**0**
Total général		**225 000**	**Total général**	**225 000**

Compte de résultat complété


COMPTE DE RESULTAT AU .....

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Achats		Ventes	
Autres charges externes		Subventions	
Impôts et taxes		Produits financiers	
Charges de personnel		Produits exceptionnels	
Dotations aux amortissements			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
BENEFICE		PERTE	
TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL	

Charges 191 900 € | Produits 225 000 € | Bénéfice 33 100 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

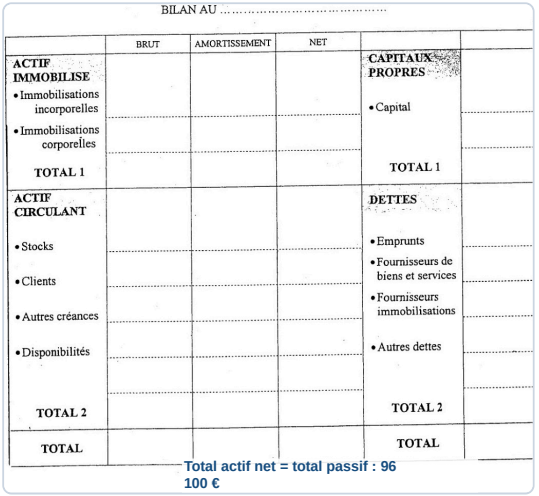
Au 31/12/2002, total des charges : 191 900 € ; total des produits : 225 000 € ; bénéfice : 33 100 €.

Question 3. À l'aide de la balance complétée, présentez le bilan au 31 décembre 2002 dans l'annexe 3.

Les immobilisations sont présentées en brut, amortissements et net. Les stocks, la TVA déductible et les disponibilités constituent l'actif circulant. Au passif, le résultat de l'exercice complète le capital dans les capitaux propres.

Actif	Brut (€)	Amortissements (€)	Net (€)	Passif	Montant (€)
Fonds de commerce	60 000	0	60 000	Capital	3 950
Immobilisations corporelles	49 000	20 800	28 200	Résultat bénéficiaire	33 100
Total immobilisé	**109 000**	**20 800**	**88 200**	**Total capitaux propres**	**37 050**
Stocks	3 400	0	3 400	Emprunts	42 500
Clients	0	0	0	Fournisseurs de biens et services	2 740
Autres créances : TVA déductible	1 500	0	1 500	Fournisseurs d'immobilisations	10 000
Disponibilités	3 000	0	3 000	Autres dettes : TVA collectée	3 810
Total circulant	**7 900**	**0**	**7 900**	**Total dettes**	**59 050**
Total actif	**116 900**	**20 800**	**96 100**	**Total passif**	**96 100**

Bilan complété



✓ RÉPONSE À RETENIR

Au 31/12/2002, actif net et passif s'équilibrent à 96 100 €, dont 37 050 € de capitaux propres et 59 050 € de dettes.

2. Calcul et déclaration de la TVA

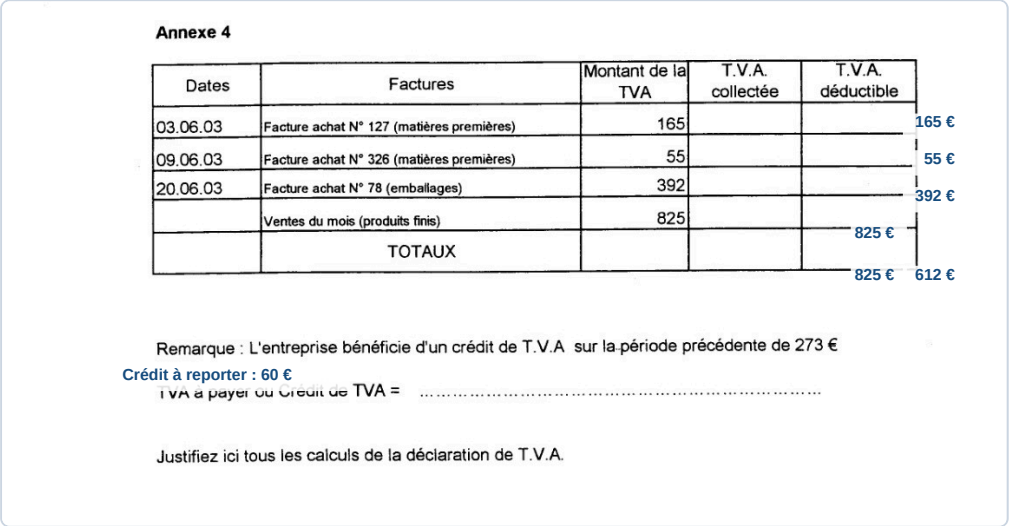
Les informations portent sur des factures d'achats de matières premières et d'emballages ainsi que sur les ventes de produits finis de juin 2003. L'entreprise dispose d'un crédit de TVA de 273 euros de la période précédente, à prendre en compte dans le calcul et la déclaration.

Question 1. Complétez l'annexe 4 pour calculer la TVA à payer ou le crédit de TVA, en tenant compte du crédit de la période précédente.

Opération	Montant de TVA	TVA collectée	TVA déductible
Facture 127, matières premières	165 €	-	165 €
Facture 326, matières premières	55 €	-	55 €
Facture 78, emballages	392 €	-	392 €
Ventes de produits finis	825 €	825 €	-
Totaux		825 €	612 €

TVA déductible avec le crédit antérieur : 612 € + 273 € = 885 €. Comme ce total dépasse la TVA collectée, la différence constitue un crédit de TVA.

Annexe 4 complétée



Annexe 4

Dates	Factures	Montant de la TVA	T.V.A. collectée	T.V.A. déductible
03.06.03	Facture achat N° 127 (matières premières)	165		
09.06.03	Facture achat N° 326 (matières premières)	55		
20.06.03	Facture achat N° 78 (emballages)	392		
	Ventes du mois (produits finis)	825		
	TOTAUX			

165 €
55 €
392 €
825 €
825 € 612 €

Remarque : L'entreprise bénéficie d'un crédit de T.V.A sur la période précédente de 273 €

Crédit à reporter : 60 €

TVA à payer ou Crédit de TVA = ……

Justifiez ici tous les calculs de la déclaration de T.V.A.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Crédit de TVA à reporter : 60 €.

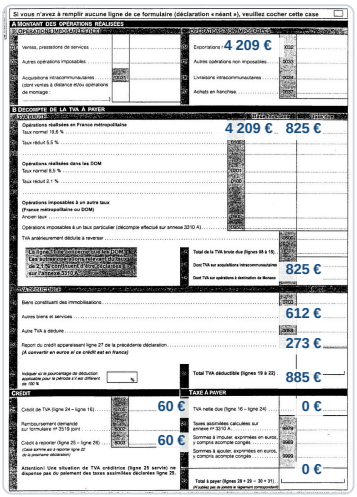
FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2. Complétez la déclaration de TVA de l'annexe 4 bis et justifiez vos calculs.

Rubrique de la déclaration	Calcul	Montant à inscrire
Ventes imposables, base hors taxe	825 / 0,196 = 4 209,18 €, arrondi à l'euro	4 209 €
TVA brute au taux normal	4 209 × 19,6 %, arrondi	825 €
Autres biens et services, TVA déductible	165 + 55 + 392	612 €
Report du crédit antérieur	Donnée de l'annexe 4	273 €
Total de TVA déductible	612 + 273	885 €
Crédit de TVA et crédit à reporter	885 - 825	60 €

Inscrire la base des ventes en opérations imposables et dans la colonne de base au taux normal. Reporter la TVA brute et les déductions dans leurs lignes respectives. La TVA nette due et le total à payer sont nuls.

Déclaration de TVA complétée



✓ RÉPONSE À RETENIR

TVA à payer : 0 €. Crédit de TVA à reporter : 60 €.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Budget prévisionnel de trésorerie du premier semestre 2003

L'entreprise dispose de 1 900 euros au 1er janvier 2003 et prévoit ses ventes TTC de janvier à juin. Les modalités de règlement des clients, les achats, la mensualité d'emprunt, les autres frais et les prélèvements privés sont fournis pour construire le budget prévisionnel de trésorerie.

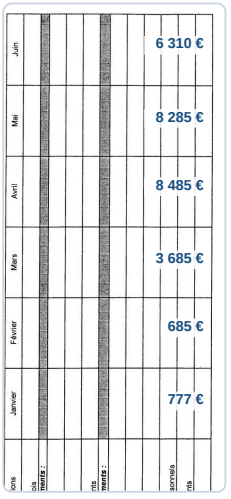
Question 1. À partir des informations de l'annexe 5, complétez le tableau de l'annexe 6 pour établir le budget prévisionnel de trésorerie du premier semestre 2003.

Les encaissements comprennent 90 % des ventes du mois et 10 % des ventes du mois précédent, payées à 30 jours. Les achats représentent 25 % des ventes TTC du mois. Chaque solde de fin de mois devient le solde de début du mois suivant.

Opérations (€)	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Solde début de mois	1 900	777	685	3 685	8 485	8 285
Encaissements au comptant	18 522	17 100	21 600	23 400	16 200	14 850
Encaissements à 30 jours	0	2 058	1 900	2 400	2 600	1 800
Total encaissements	18 522	19 158	23 500	25 800	18 800	16 650
Emprunt	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300
Achats	5 145	4 750	6 000	6 500	4 500	4 125
Autres frais	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200
Prélèvements personnels	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Total décaissements	19 645	19 250	20 500	21 000	19 000	18 625
Solde fin de mois	777	685	3 685	8 485	8 285	6 310

La trésorerie reste positive chaque mois et s'établit à 6 310 € à la fin du semestre.

Soldes de fin de mois sur l'annexe 6



FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Solde prévisionnel au 30 juin 2003 : 6 310 €.

FormaV - document d'entraînement non officiel

4. Communication commerciale et image de marque d'un magasin

L'annexe 7 est un article intitulé « Le don de communiquer », consacré à James Doiseau, boucher qui présente son métier et son commerce au public. Les questions portent sur ses actions de communication, les moyens publicitaires, l'ambiance du point de vente et l'image de marque d'un magasin.

Question 1. À partir du texte de l'annexe 7, citez les différentes actions de communication conduites par M. Doiseau.

M. Doiseau communique en se rendant visible et en faisant découvrir son métier et ses produits. Le texte cite plusieurs actions concrètes :

- Il fait réaliser des plaquettes de présentation.
- Il participe aux fêtes locales, fournit un repas à prix coûtant et mobilise son personnel, reconnaissable à ses vêtements aux couleurs de la boucherie.
- Il organise des portes ouvertes avec visite guidée, présentation du métier et dégustation de produits.

Réponse 1 complétée

Plaquettes, fêtes locales, portes ouvertes, visite et dégustation

✓ RÉPONSE À RETENIR

Plaquettes, fêtes locales, repas et personnel aux couleurs de la boucherie, portes ouvertes avec visite guidée et dégustation.

Question 2. Citez trois autres moyens de communication publicitaire.

Il faut citer trois moyens publicitaires autres que ceux décrits dans l'article, notamment les plaquettes, les événements et les portes ouvertes. Pour toucher les habitants du secteur, le commerce peut utiliser la presse et la radio locales, ainsi que l'affichage. Ces supports font connaître la boucherie et ses offres à des clients potentiels, y compris à ceux qui ne la fréquentent pas encore.

Réponse 2 complétée

Presse locale, radio locale, affichage

✓ RÉPONSE À RETENIR

Publicité dans la presse locale, spots radio locaux et affiches visibles dans le quartier.

Question 3. Dans le cadre de la rénovation totale de votre point de vente, citez trois éléments extérieurs et trois éléments intérieurs à privilégier afin de créer une excellente ambiance pour votre magasin.

À l'extérieur	À l'intérieur
Façade entretenue	Agencement pratique
Enseigne lisible	Éclairage adapté
Vitrine attractive	Décoration harmonieuse

Ces choix rendent le magasin repérable et accueillant. À l'intérieur, un agencement fluide, une lumière agréable et une décoration cohérente contribuent au confort du client et mettent les produits en valeur.

Réponse 3 complétée

Extérieur : façade, enseigne, vitrine

Intérieur : agencement, éclairage, décoration

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Extérieur : façade, enseigne, vitrine. Intérieur : agencement, éclairage, décoration.

Question 4. Qu'est-ce que l'image de marque d'un magasin ?

L'image de marque est la représentation globale que les clients se font d'un magasin. Elle se construit à travers son identité, ses produits, son accueil, ses services et les expériences vécues par la clientèle. Elle peut être favorable ou défavorable et permet au commerce de se distinguer de ses concurrents. Une image claire et cohérente aide à inspirer confiance et à fidéliser les clients.

Réponse 4 complétée

Perceptions associées au magasin et le distinguant de ses concurrents

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

L'image de marque est l'ensemble des perceptions associées à un magasin, qui le distinguent des commerces concurrents.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2002)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E4 du BP Boucher, session 2002, porte le code 22106, dure 3 heures et a un coefficient 4. Elle mobilise la comptabilité, l'analyse de TVA, la prévision de trésorerie sur six mois et les techniques commerciales. Les supports comprennent une balance, des annexes financières et un article sur la communication d'un artisan boucher.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une balance présente les mouvements et les soldes débiteurs ou créditeurs des comptes, et ses totaux doivent être équilibrés.
- Le compte de résultat compare les charges et les produits de l'exercice pour faire apparaître un bénéfice ou une perte.
- La TVA nette se calcule en comparant la TVA brute à déduire à la TVA déductible, en intégrant le crédit antérieur.
- Le budget de trésorerie classe les encaissements et les décaissements selon le mois où ils sont effectivement prévus.

Points de vigilance & attentes du jury

- Complétez les mouvements et les soldes de la balance avant de préparer les états financiers.
- Distinguez les immobilisations brutes, leurs amortissements et leurs valeurs nettes au bilan.
- Pour la trésorerie, encaissez 90 % des ventes au comptant et reportez les règlements par traite à 30 jours.
- Justifiez les calculs de TVA et reportez le crédit antérieur dans la déclaration.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment répartir les ventes encaissées dans le budget de trésorerie ?

Inscrivez 90 % des ventes du mois dans les encaissements au comptant. Les 10 % réglés par traite à 30 jours sont encaissés le mois suivant. La part des ventes de juin sera donc encaissée après le semestre.

Q : Comment prendre en compte le crédit de TVA de la période précédente ?

Reportez les 273 euros dans la rubrique prévue pour le crédit antérieur de la déclaration. Ajoutez ce crédit à la TVA déductible pour la période, puis comparez le total à la TVA brute afin de déterminer le solde.

Q : Combien de temps dure l'épreuve et comment les travaux sont-ils pondérés ?

L'épreuve dure 3 heures et son coefficient est 4. Les quatre travaux valent respectivement 30, 20, 20 et 10 points, soit 80 points au total. Vous pouvez organiser votre temps en fonction de ces pondérations.

Q : Quels éléments faut-il soigner dans les réponses pour répondre aux consignes ?

Complétez les tableaux demandés, présentez clairement les calculs et justifiez la déclaration de TVA. Pour les questions commerciales, répondez précisément au nombre d'éléments demandé et appuyez-vous sur le texte lorsque la consigne le requiert.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U41 - Gestion-comptabilité et techniques commerciales/2002/BP Boucher - U41 - Gestion-comptabilité et techniques commerciales - Session 2002 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Boucher : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.